



Aux Honorables membres du conseil Electoral

Objet : Félicitations pour le limogeage de Monsieur Abdoulaye Babale Honorables membres du conseil Electoral

Le « Collectif des employés d'ELECAM » vous Félicite pour la réponse prompte que vous avez prise en démettant Monsieur Abdoulaye Babale des fonctions de Directeur général des Elections conformément à l'article 25(2) du code Electoral. La mise à l'écart de cet individu contribuera sans aucun doute à calmer le climat social malsain et délétère qui règne au sein d'ELECAM à quelques mois des Elections.

Le limogeage de Monsieur Abdoulaye Babale doit servir de leçon à tous ceux et à toutes celles qui prennent des libertés inconsidérées avec le management des institutions publiques camerounaises. Loin de nous l'idée de nous acharner contre cet individu, nous « Collectif des employés d'ELECAM » souhaitons que Monsieur Abdoulaye Babale rende gorge devant les juridictions camerounaises pour les milliards des cotisations CNPS des employés qu'il a détournés et pour les fautes de gestions dont il s'est rendu coupable pendant les trois malheureuses années qu'ont duré sa mandature à la tête d'ELECAM.

Honorables membres du conseil Electoral nous « Collectif des employés d'ELECAM », vous

réitérons nos vives Félicitations pour le courage, et la détermination, dont vous avez fait preuve en révoquant Monsieur Abdoulaye Babale de ses fonctions en dépit de toutes les pressions malveillantes de certains individus dont nous préférons taire les noms pour le moment.

Sachez que l'histoire retiendra à jamais le rôle positif que vous avez joué le 25 Mai 2018 en constatant à l'unanimité selon l'article 25(2) du code Electoral la faute lourde commise par Abdoulaye Babale. En le faisant, vous avez posé des fondations solides pour la consolidation de la démocratie dans notre nation. A celui ou à celle qui aura l'immense privilège de remplacer M. Abdoulaye Babale à la Direction générale d'ELECAM nous disons bienvenu à la tête de cette prestigieuse institution dont vous aurez la lourde charge de restaurer le blason sur le plan national et international.

Sachez aussi que nous « Collectif des employés d'ELECAM », resterons vigilants car nous ne raterons aucune occasion de défendre nos droits et ceux d'ELECAM dans l'intérêt supérieur de la nation camerounaise. Honorables membres du conseil Electoral Veuillez accepter, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Yaoundé le 28 Mai 2018
